

T 17/6.11.M - 0001

le 4 janvier 2005

**Objet : Septième réunion du Sous-Groupe de Météorologie (MET/SG/7)
(Dakar, 11 - 13 avril 2005)**

***Suite à donner : Répondre aux paragraphes 2 et 3 à la présente lettre au plus tard le
10 Mars 2005***

Madame/Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que la septième réunion du Sous-groupe de Météorologie (MET/SG/7) du Groupe régional AFI de Planification et de mise en oeuvre (APIRG) se tiendra à Dakar dans la salle de réunions du bureau régional de l'OACI pour l'Afrique occidentale et centrale du 11 au 13 avril 2005. L'ordre du jour provisoire et la liste des hôtels et leurs tarifs sont donnés en Annexes A et B à la présente lettre.

2. Vous voudrez noter que le Sous-Groupe aura à discuter différents sujets dans le domaine de la météorologie eu égard à son programme de travail et aux actions de suivi concernant les Conclusions et Décisions de la Treizième Réunion du Groupe APIRG. Conformément aux règles et procédures pour la conduite des réunions des organes auxiliaires de l'APIRG, le Secrétariat est en train de préparer la documentation de la réunion et votre contribution éventuelle devra parvenir à l'OACI le plus tôt possible, au plus tard le **10 mars 2005**.

3. Vous êtes priés de prendre les dispositions nécessaires pour que le membre du groupe désigné par votre Administration et/ou son suppléant (s'il est désigné) participe à cette septième réunion du Sous-Groupe.

4. Je vous saurais gré de bien vouloir répondre le plus tôt possible de préférence par courrier électronique (e.mail) ou message télécopie avant le 10 mars 2005.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Le Directeur régional,

A. Cheiffou



APPENDICE A
MET/SG7 - WP/1
16/12/04

**ORGANISATION DE L=AVIATION CIVILE INTERNATIONALE
BUREAU AFRIQUE OCCIDENTALE ET CENTRALE
GROUPE RÉGIONAL AFI DE PLANIFICATION
ET DE MISE EN OEUVRE (APIRG)**

**SOUS-GROUPE DE MÉTÉOROLOGIE
SEPTIÈME RÉUNION
(Dakar, 11 - 13 avril 2005)**

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

(Présenté par le Secrétariat)

- Point 1 : Election du Président et Vice-Président du Sous-Groupe
- Point 2 : Examen des conclusions et Décisions D=APIRG
- Point 3 : Le WAFS dans la Région AFI
- Point 4 : Système d=échange des bulletins météorologique (AMBEX) dans la Région AFI
- Point 5 : Fourniture des renseignements météorologiques consultatifs sur les cyclones tropicaux et les nuages de cendres volcaniques
- Point 6 : Carences observées dans le domaine de la météorologie
- Point 7 : Nouveaux défis aux services météorologiques de la Région AFI
- Point 8 : Procédures régionales météorologiques
- Point 9 : Mandat, programme de travail et composition du MET/SG
- Point 10 : Questions diverses

**ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE
BUREAU AFRIQUE OCCIDENTALE ET CENTRALE**

**GROUPE REGIONAL AFI DE PLANIFICATION ET
DE MISE EN OEUVRE (APIRG)**

**SOUS GROUPE DE METEOROLOGIE (MET/SG)
SEPTIEME REUNION
(Dakar, 11 – 13 avril 2005)**

Notes explicatives de l'ordre du jour provisoire

Point 1 : Election du Président et Vice-Président du Sous-Groupe

Le Sous-Groupe procédera à l'élection de son Président et Vice-Président.

Point 2 : Examen des Conclusions et Décisions d'APIRG

Une revue des actions de suivi et des progrès réalisés sera effectuée en ce qui concerne les Conclusions et Décisions d'APIRG.

Point 3 : Le WAFS dans la Région AFI

A ce point de l'ordre du jour, la réunion passera en revue l'état de mise en œuvre du WAFS dans la Région AFI en particulier le SADIS. La réunion intégrera les Conclusions et Décisions du SADISOPS intéressant le Groupe APIRG.

Point 4 : Système d'échange des bulletins météorologiques (AMBEX) dans la Région AFI

La réunion passera en revue l'exploitation du système AMBEX en vue de procéder à la mise à jour du Manuel AMBEX. Elle traitera des questions importantes liées à l'établissement des banques OPMET proposées pour la Région AFI, les échanges requis dans le cadre du SADIS en vue d'améliorer les échanges des données OPMET de la Région.

Point 5 : Fourniture des renseignements météorologiques consultatifs sur les cyclones tropicaux et les nuages de cendre volcaniques

La réunion passera en revue les renseignements météorologiques consultatifs.

Point 6 : Carences observées dans le domaine de la météorologie

La liste des carences dans le domaine de la météorologie sera revue et mise à jour compte tenu des progrès réalisés par les Etats et les solutions suggérées par la réunion des DGAC et les stratégies en cours de mise en œuvre par l'OACI.

Point 7 : Les défis aux services météorologiques de la Région AFI

A ce point de l'ordre du jour, la réunion se penchera sur les défis aux services météorologiques de la Région en particulier les systèmes de recouvrement des coûts et l'exigence des normes de qualité.

Point 8 : Procédures météorologiques régionales

Révision et mise à jour des procédures météorologiques régionales AFI.

Point 9 : Mandat, Programme de travail et composition du MET/SG

La réunion procédera à la mise à jour du programme de travail et de la composition du Sous-Groupe.

Point 10 : Questions diverses

Discuter de toute question technique non incluse dans les points ci-dessus et étant de nature urgente.



MET/SG/7-IP/1

ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE
Bureau Afrique occidentale et centrale

SEPTIEME REUNION DU SOUS-GROUPE DE METEOROLOGIE
(METSG/7)

(Dakar, 11 – 13 avril 2005)

BULLETIN D'INFORMATION

1. Site de la réunion

La réunion se tiendra dans la salle de conférences du Bureau régional de l'OACI sis au Plateau, centre de Dakar, 15, Boulevard de la République, Tel.: +221 839 9393; FAX.: +221 823 6926; courriel: icaodkr@icao.sn.

2. Langues de travail

Les travaux se dérouleront en anglais et en français, et l'interprétation simultanée sera assurée.

3. Séance d'ouverture

La séance inaugurale de la réunion aura lieu à 0930 heures le lundi 11 avril 2005 au Bureau de l'OACI où se tiendront également toutes les autres séances.

4. Inscription

L'inscription des participants se fera au lieu de la réunion le lundi 11 avril 2005 de 0800 à 0900 heures.

5. Bureau et Secrétariat

Le Secrétaire de la réunion est M. H. H. Cissé, Expert Régional OACI Dakar, assisté de M. B. Sekwati, Expert régional OACI Nairobi.

6. Température et Habillement

La température moyenne à Dakar en avril est de 25° C à 35° C. Des habits légers sont généralement conseillés pendant cette période.

7. Passeports et visas

Les visas d'entrée pour les visiteurs temporaires au Sénégal peuvent être obtenus auprès d'une Ambassade ou d'un Consulat du Sénégal dans le pays d'origine ou auprès de l'Ambassade de France là où le Sénégal ne dispose pas de représentation diplomatique. Les visas ne sont pas exigés aux ressortissants des pays membres de la CEDEAO.

Des dispositions spéciales peuvent être prises pour que des visas soient délivrés à l'arrivée aux participants qui n'ont pas pu en obtenir dans leur pays. Il convient pour cela de notifier le Bureau OACI au moins 15 jours à l'avance en lui communiquant le nom, la date de naissance et les numéros, date d'émission et d'expiration du passeport.

8. **Services bancaires**

Des banques, situées non loin du bureau régional, sont ouvertes de 0800 heures à 15h45 du lundi au vendredi inclusivement.

9. **Hôtels**

Une liste d'hôtels suggérés est jointe au présent bulletin.
